

Thomas HARTMANN
Gérant de tamen SARL

TPE : définition et statistiques comparatives

L'importance et les particularités des PME, et plus particulièrement des petites et très petites entreprises, occupent aujourd'hui encore une place trop modeste dans les débats de société et de politique économique dominants. Il y a plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, les entreprises de petite taille sont, de par leur diversité et leurs spécificités, difficiles à classer. C'est certainement l'une des raisons qui expliquent pourquoi les données concernant les PME, et en particulier les TPE, sont trop confuses et trop lacunaires pour permettre une évaluation réaliste du rôle et de la fonction qu'elles remplissent dans le tissu économique, et de leur apport dans des domaines comme le développement de l'emploi et la formation professionnelle initiale et continue, par exemple. Les données disponibles proviennent principalement d'enquêtes quantitatives et reposent sur un système de classement en fonction de l'effectif, du chiffre d'affaires ou du secteur d'activité. Il manque d'études qualitatives, qui seraient plus aptes à refléter la diversité des petites entreprises. L'insuffisance des données s'accompagne d'une sous-estimation systématique, dans le débat et la perception publics, de l'importance des entreprises de taille modeste, ainsi que d'un soutien souvent inadapté de la part des responsables de la politique économique. Le regard que



L'on porte aujourd'hui sur les petites entreprises est encore influencé par les modes de pensée qui faisaient l'unanimité des spécialistes jusque dans les années 1980, et que B. Lutz présente de la manière suivante : « L'avenir appartient aux grandes organisations et non aux petites entreprises et il se décide dans les villes et non dans les campagnes. » [1] L'attention de la société se focalisait ainsi sur l'apport des grandes entreprises, tout spécialement lorsqu'il était question de progrès et d'innovation, mais aussi lorsqu'il s'agissait de sauvegarde du niveau de vie et de l'emploi. Aujourd'hui encore, on considère souvent les petites entreprises comme des entreprises imparfaites, qui doivent grandir avant d'arriver à maturité. Les décisions en matière d'organisation de la société s'orientent encore généralement en fonction des structures et des intérêts des grandes entreprises.

Depuis les dix dernières années cependant, les mentalités commencent à changer, surtout au niveau européen. Les PME jouent un rôle de plus en plus important lorsqu'il s'agit de définir et de mettre en œuvre les objectifs en matière de politique économique et d'emploi. Leur visibilité augmente au fur et à mesure que les grandes entreprises échappent à l'emprise du politique et des régions qu'elles marquaient de leur empreinte il y a encore peu de temps. Alors que les grands groupes, malgré la hausse de leurs profits, suppriment des postes partout dans le monde, les petites entreprises, et en particulier les très petites, réussissent encore à offrir des emplois relativement stables, voire à en créer. Ce sont elles qui jouent un rôle décisif dans les économies régionales, qui participent à l'évolution des régions, mais aussi qui en sont dépendantes. Même leur force d'innovation occupe une place de plus en plus remarquée et devient un enjeu du débat politique.

Chacun des pays participant au projet Regards croisés possède sa propre définition de la petite entreprise. Face à la difficulté d'homogénéiser les statistiques nationales disponibles, nous avons choisi de nous appuyer sur des définitions et des statistiques proposées par la Commission européenne, qui rendent l'exercice d'une comparaison internationale beaucoup plus aisée.

Définition des entreprises par la Commission européenne (2003)

	TPE	Petites entreprises	Entreprises moyennes
Salariés	0 à 9	10 à 49	50 à 499
CA annuel	< 2 M€	< 10 M€	< 50 M€
Total du bilan annuel	< 2 M€	< 10 M€	< 43 M€

(Recommandation n° 2003/361/CE de la Commission, du 6 mai 2003, concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises, J.O. L 124, 20 mai 2003, p. 36).

Les données comparatives au niveau européen sont basées sur les rapports du Réseau européen de recherche sur les PME (*ENSR, European Network of SME Research*) ; les informations ci-dessous proviennent principalement d'enquêtes datant des années 2002/2003. On ne dispose pas encore de données plus récentes aussi complètes. Les enquêtes ont été effectuées dans l'Europe des 19, c'est-à-dire l'Union européenne sans les adhérents de 2005, mais avec l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse. Les données des pays membres les plus récents ont été intégrées lorsqu'elles étaient disponibles.

Répartition des entreprises en fonction de leur taille

% des entreprises (chiffres absolus en milliers)	TPE 0-9 salariés	Petites entreprises 10-49 salariés	Entreprises moyennes 50-249 salariés	Grandes entreprises ≤ 250 salariés	Total
Allemagne	87,98 (2 656)	10,17 (307)	1,46 (44)	0,36 (11)	100 (3 019)
France	93,00 (2 326)	5,76 (144)	1,00 (25)	0,24 (6)	100 (2 501)
Italie	95,57 (4 290)	3,94 (177)	0,42 (19)	0,07 (3)	100 (4 489)
Europe des 19	92,30 (17 824)	6,53 (1 261)	0,96 (185)	0,21 (40)	100 (19 310)
Nouveaux adhérents	94,98 (5 670)	3,85 (230)	0,84 (50)	0,17 (10)	100 (5 950)

Source : publications DG Entreprises 2003/7

On peut noter qu'environ 60 % des entreprises européennes sont des TPE sans salariés permanents, appelées entreprises unipersonnelles. (Voir Memo/05/202)

Classement des actifs occupés par type d'entreprise

% des entreprises (chiffres absolus en milliers)	TPE 0-9 salariés	Petites entreprises 10-49 salariés	Entreprises moyennes 50-249 salariés	Grandes entreprises ≤ 250 salariés	Total
Allemagne	33,96 (10 488)	17,98 (5 553)	12,83 (3 961)	35,24 (10 882)	100 (30 884)
France	37,10 (7 024)	16,05 (3 039)	13,47 (2 550)	33,37 (6 318)	100 (18 932)
Italie	56,82 (10 702)	16,87 (3 178)	9,85 (1 855)	16,45 (3 099)	100 (18 834)
Europe des 19	39,39 (55 038)	17,37 (24 275)	12,96 (18 105)	30,27 (42 297)	100 (139 714)
Nouveaux adhérents	33,29 (10 210)	16,2 (4 970)	17,44 (5 350)	33,09 (10 150)	100 (30 670)

Source : publications DG Entreprises 2003/7

Au cours des dernières années, le lien de cause à effet entre taille de l'entreprise et création d'emplois s'est inversé. De 1988 à 2003, le nombre d'emplois dans les petites et très petites entreprises s'est accru, en moyenne annuelle, de respectivement 0,1 et 0,3 %, tandis que les entreprises moyennes et les grandes entreprises enregistraient un recul annuel moyen de respectivement -0,2 et -0,1 %. Il faut cependant préciser que le chiffre d'affaires annuel des petites entreprises a moins progressé pendant cette période (2,4 %) que celui des grandes entreprises (2,7 %). On peut donc en conclure que l'emploi, comme la création d'emploi, se révèle bien plus stable dans les petites entreprises que dans les grandes. ■

À lire

[1] Burkart Lutz, « L'aide aux PME en milieu rural : besoins et réalités », *Pour*, n° 180, 2003, p. 59-70.